



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75505 Paris Cedex 15

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 16 février 2010

Gestion des Activités sociales et culturelles de France Télécom :

Un trou de 20 millions dans le budget restauration, actuellement sous gestion de la direction de l'entreprise.

La CFE-CGC/UNSA attaque la Direction en justice !

Le budget annuel des activités sociales et culturelles de France Télécom s'élève à plus de 160 millions d'euros dont plus de 60 devraient être dédiés intégralement à la restauration.

La Direction refuse de rendre des comptes sur la gestion de cette activité et a prélevé indument plus de 20 millions d'euros en quatre ans !

160 millions d'euros de budget annuel

Le budget des activités sociales et culturelles de France Télécom est le 3^e budget de France après celui d'EDF (400 millions) et de la Poste (300 millions).

Il est traditionnellement réparti entre les « loisirs » et les aides sociales pour 100 millions, la restauration pour 60 millions.

Au titre des activités dites mutualisées (vacances adultes, enfants...), tous les CE de France Télécom reversent 50% de leur budget au CCUES (Comité Central), sauf celui de la Corse (à majorité Syndicat des Travailleurs corses) et celui de SCE/Orange Business Services (à majorité CFE-CGC/UNSA)..

La Direction continue vouloir prétendre à gérer le budget « restauration collective ».

La CFE-CGC/UNSA est la seule organisation à n'avoir pas signé « l'accord de gestion »

Depuis la mise en place des CE il y a 5 ans, la CFE-CGC/UNSA est la seule organisation qui a refusé de signer « l'accord de gestion » conclu entre les cinq autres organisations syndicales, accord qui mutualise les sommes versées au CCUES. Un audit financier et organisationnel a, jusqu'en 2009, mis en évidence la légèreté de la gestion passée des cinq autres syndicats, notamment celle de la CFDT qui présidait aux ASC de France Télécom.

Le CE dans lequel la CFE-CGC/UNSA est majoritaire, refuse depuis 5 ans de remonter ses fonds au CCUES. Les salariés plébiscitent un système innovant baptisé « le tableau

magique » qui permet à chacun de percevoir réellement les 900 € aux quels, en moyenne, il a droit. Sa gestion exemplaire est l'une des raisons des réélections successives de notre syndicat dans ce CE.

Pour autant, la CFE-CGC/UNSA rappelle que les autres CE et du CCUES sont solidaires dans leur ensemble, et disposent collectivement de fonds largement supérieurs aux 5 millions de déficit du CCUES pour l'année 2009.

La gestion de la restauration, source de profit pour la Direction.

Les 5 autres organisations persistent dans leur décision de laisser à la Direction la délégation de gestion de la restauration, Direction qui gère ainsi sans aucun contrôle un budget forfaitaire de 60 millions d'euros. Seule la CFE-CGC/UNSA réclame la reprise de cette activité.

La Direction en profite pour ne pas utiliser la totalité du budget et verser les montants non utilisés sur le compte des actionnaires !

Comment ? La Direction refuse d'engager les frais nécessaires à la rénovation des restaurants d'entreprises. Sa politique de suppression de sites accélère la fermeture des restaurants d'entreprises. L'occupation des locaux est plus dense, et les cantines internes ne sont plus capables de répondre à la demande.

Résultat : la direction de l'entreprise a, en toute illégalité, soustrait quelque 20 millions d'euros qui appartiennent à l'ensemble des comités d'entreprise !

La CFE-CGC/UNSA a décidé d'attaquer la Direction en justice

Après plusieurs sommations, la Direction refusant toujours la restitution des sommes prélevées, la CFE-CGC/UNSA via le CE de SCE – Orange Business Services, où elle est majoritaire, a, le 1^{er} décembre 2009, assigné la Direction de France Télécom devant le Tribunal de Grande Instance de Paris pour que l'argent soit rendu, en proportion de ce qu'elle a indûment capté du CE.

Il y a pire : pendant 3 ans, la Direction a bloqué les sommes servant à l'aide sociale (1, millions d'euros par an), sommes pourtant prévues dans les budgets ASC, et, au plus fort de la crise sociale actuelle, ne les a délivrées qu'au compte-goutte !

La CFE-CGC/UNSA demande une nouvelle fois à la Direction que les salariés cessent d'être les variables d'ajustement des bénéfices promis aux actionnaires. Elle exige que, conformément aux obligations légales, les Activités Sociales et Culturelles soient reversées aux salariés.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom
(06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange
(06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

